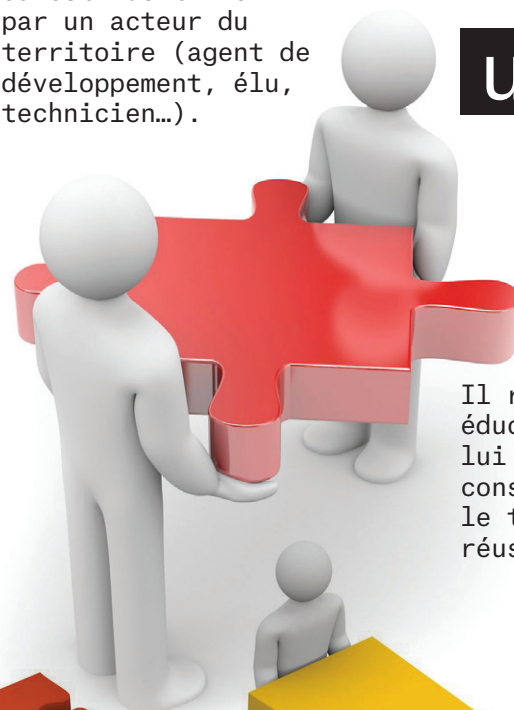




Un porteur de projet contacte l'Adepfo ou est identifié par un acteur du territoire (agent de développement, élu, technicien...).

# La formation-développement Adepfo : une méthode spécifique, efficace et éprouvée



Il rencontre le pilote éducatif de l'Adepfo qui lui apporte les premiers conseils et qui va mobiliser le territoire pour la réussite du projet.



Le comité de pilotage, composé de personnes ressources utiles au projet, va tout mettre en œuvre pour la réussite du projet.



Après analyse des besoins, un ou plusieurs consultants-formateurs apporteront au porteur de projet les compétences et savoir-faire nécessaires.

La clef de la réussite est dans la main du porteur de projet. Comité de pilotage, pilote éducatif et formateur assureront un suivi et une aide dans le temps.



**Le porteur de projet (ou le groupe porteur)** est au centre de tout le dispositif. Son projet va être étudié sans a priori car le porteur de projet n'est pas seulement considéré pour ce qu'il est mais pour ce qu'il peut et veut devenir. L'objectif est de lui donner les moyens de son autonomie et de le rendre capable de mettre en place, de gérer et développer son projet.



**Le pilote éducatif** est le principal interlocuteur du porteur de projet. C'est lui qui s'assure de la motivation du porteur de projet. Il évalue les potentialités du projet et le présente au conseil d'administration. Il propose la composition du comité de pilotage, choisit un formateur-développeur, suit, conseille, écoute, encourage, contrôle, adapte et assure l'évaluation de la formation-développement. Par son expérience et son réseau relationnel, il est une personne-ressource de proximité.



**Le comité de pilotage** permet d'ancrer le projet dans le territoire et d'augmenter ses chances de réussite grâce à un soutien collectif et coordonné de tous ses partenaires. Émanation du territoire, il est composé d'élus, de techniciens, de chefs d'entreprises, de représentants des administrations, d'associations ou de toute autre personne qui peut être un soutien du projet. Il suggère des actions, conseille, évalue et assure un suivi dans le temps. Chacun des membres y enrichit aussi ses compétences dans des relations croisées. Il développe le « savoir coopérer » et « l'intelligence » du territoire.



**Le consultant-formateur** ne fait pas « à la place » mais « avec » le porteur de projet et il s'assure de la compréhension et de l'acquisition des compétences. Il les apporte sur place et au bon moment par rapport à l'évolution du projet. Il vise l'autonomie du porteur de projet et sa responsabilisation. Cela demande du temps et des qualités d'adaptation. Le formateur-développeur participe au comité de pilotage et travaille en réseau.

## L'apport au territoire

Les projets qui naissent sur un territoire ont souvent besoin de temps pour mûrir ou d'aide parce qu'ils sont complexes, atypiques ou multisectoriels. La formation-développement permet de tenir compte de ces contraintes. Quand les projets réussissent, ils contribuent à la richesse du territoire. Les nouveaux chefs d'entreprises ou les membres d'associations peuvent à leur tour aider d'autres projets. Les membres du comité de pilotage s'impliquent dans la réussite des projets et contribuent au développement local. Une spirale économique et sociale positive s'enclenche...